



POLICE
INTERCOMMUNALE
Val d'Herens

POLICE INTERCOMMUNALE DU VAL D'HERENS

Evolène – Hérémenche - Vex – St-Martin – Mt-Noble

MISE AU CONCOURS

Pour renforcer son équipe, la Police intercommunale du Val d'Hérens met au concours un nouveau poste d'

Agent(-e) de police ou assistant(-e) de police

Préférence sera donnée à un ou une agent(-e) de police.

Conditions :

- Etre titulaire d'un certificat/brevet professionnel de policier ou d'assistant de police;
- Justifier d'une bonne expérience;
- Bonnes connaissances en informatique;
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités, disponibilité et flexibilité, aptitude à travailler seul ou en équipe, discrétion;
- Disposé à effectuer des services de piquet et des horaires irréguliers.

Langues : Français. De bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais seraient un atout.

Taux d'activité : 100 %.

Domicile : S'engager à prendre domicile sur le territoire d'une des communes partenaires de la police intercommunale serait un atout.

Entrée en fonction : De suite ou à convenir

Cahier des charges : L'agent Thierry Duroux, responsable de la structure, répondra volontiers aux questions relatives au cahier des charges (079 / 685.27.59).

Les offres de service écrites, avec curriculum vitae, photo, copies des diplômes et certificats ainsi que les prétentions de salaire, doivent être adressées à l'Administration communale de Vex, Case postale 79, 1981 Vex, avec mention (sur l'enveloppe) "agent de police communal" jusqu'au 23 juillet 2021 (date du timbre postal).

Police intercommunale du Val d'Hérens